



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes
Délibération n° 60/2026
du Conseil communautaire
Séance du 27 avril 2026

Date d'envoi de la convocation = 21 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 77
Nombre de conseillers présents : 64
Nombre de conseillers absents : 13
Nombre de votants : 73

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE , Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : AUBANEL Guy, AUGUSTIN Philippe, BARRIEU VIGNAL Sylvie, BASCLE Charles, BAYART Sébastien, BERGONZI Margaux, BERTRAND Pascale, BETTON Thomas, BORDES Pascale, BOUIS Caroline, BROCHE Jérôme, CARMINATI Jérôme, CASTOR Raphael, CHENIVESSE Hélène, CLEMENTE Cédric, CORBA Sébastien, CREYSSON Yves, DAHMANI Naima, DANIEL Georges, DAUDE Denis, DEY Christine, DI-ROLLO Ludovic, DUCROS Bernard, EISELE Michel, ESQUER Olivier, EUTEDJIAN Claudine, GANDON Arnaud, GAYTE Jocelyne, GIANNOTTI Jean-Marc, GIOLBAS Elisabeth, GOURRET Patrice, HAGEAUX Audrey, HERBE Véronique, JACKEL Jérôme, JOUVE Olivier, LACOUSSE Nathalie, LAURENS Jean-Marie, LEFRANC Sarah, LIANES Pédro, MARCELLIN stephane, MARQUES Léopoldina, MERCIER Julie, MISSOUR Gérald, MORELLI Jean-Louis, MOSSAND Guillaume, MUCCIO Christine, NADAL Laurent, PALISSE Patrick, PETITJEAN Elian, PEYRIERE Pascal, PHILIP Claude, PISSAS Alexandre, PRAT Patrice, RIEU José, ROBELET Olivier, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, ROUX Olivier, SABATON Marjorie, SALAU Claude, SERRE Christophe, TEDESCHI Marie-Laure, TRICHOT Benoit, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte

Absents/Procurations : ANGELOZ Luc, BAGUR Marie-Laure (procuration à CARMINATI Jérôme), BIALLET David (procuration à SERRE Christophe), BODI Trinité, CALLEJON Gaétan (procuration à MORELLI Jean-Louis), COSTA Ludivine (procuration à DEY Chistine), COUSTON Maxime, FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima, MAHLER Fred (procuration à CASTOR Raphael), PARADIS Gislaïne (procuration à BOUIS Caroline), RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah (procuration à EUTEDJIAN Claudine), SEGAL Valère (procuration à GOURRET Patrice),

Secrétaire de Séance : Guy AUBANEL

OBJET : Désignation des délégués au Comité Syndical de l'Établissement Public Territorial du Bassin Versant AB Cèze

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et conformément son article L5711-1, pour l'élection des délégués des EPCI au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur tout membre du Conseil Communautaire ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre,

Vu l'article précité qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peuvent décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de leurs délégués au sein d'un syndicat mixte,

Vu les statuts de l'EPTB AB Cèze du 22 juin 2022,

Considérant que pour donner suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient, pour la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, de désigner ses nouveaux représentants au sein d'organismes extérieurs,

Considérant que la Communauté d'agglomération doit procéder à la désignation de sept délégués titulaires et sept délégués suppléants au sein de l'EPTB AB Cèze,

Considérant qu'il a été procédé à un appel de candidatures pour désigner les représentants au sein de cet organisme extérieur,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

1 abstention : Jérôme JACKEL

- De ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les représentants de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au sein de l'organe délibérant de l'EPTB AB Cèze, à l'unanimité,
- De désigner les sept délégués et les sept suppléants suivants pour représenter la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au sein de l'organe délibérant de l'EPTB AB Cèze :

7 délégués titulaires	7 délégués suppléants
Benoît Trichot	Guy Aubanel
Jérôme Carminati	Philippe Augustin
Benjamin Roca	Stéphane Marcellin
Sébastien Bayart	Pascal Peyriere
Olivier Jouve	Bernard Ducros
Pascale Bordes	Luc Angeloz
Cédric Clémente	Raphaël Castor

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise le 27 avril 2026.

Le Secrétaire de Séance

Le Président
Christophe SERRE